



Révision de la Carte Communale

0.

BORDEREAU DES PIECES



Carte Communale

Prescription le : 18/07/2023

Approbation par délibération du conseil municipal du 07/10/2024

Approbation par arrêté préfectoral du 29/11/2024

Référence : 50511

Composition du dossier de Révision Générale de la Carte Communale

1/ RAPPORT DE PRESENTATION (RP)

1.1/ Diagnostic

1.2/ Justifications

1.3/ Evaluation environnementale (EODD)

(Résumé non technique inclus)

2/ ZONAGE

2.1/ Zonage Commune

2.2/ Zonage – Zoons Bourg et villages

3/ ANNEXES

3.1/ Servitudes d'Utilité Publique (SUP) – Liste, plan

3.2/ Plan des réseaux d'assainissement

3.3/ Plan du réseau d'eau potable

3.4/ Réglementation des boisements (arrêté et plan)

4/ Dossier de dérogation à l'urbanisation limitée (CDPENAF)